



L'an deux mil vingt-six, le lundi 1<sup>er</sup> juin, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Mouliherne, régulièrement convoqué le 26 mai 2026, s'est réuni dans la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BOURDIN, le Maire.

Madame Pierrette GILLIER a été nommée secrétaire de séance.

**Etaient présents :** Alain BOURDIN – Pierrette GILLIER – Romain CANTIN – Sylvaine HERVÉ – Bruno ROUAULT DE COLIGNY – Guillaume DE LA TULLAYE – Cyrille TALON – Patricia MARTINEAU – Fabrice POTIN – Jennifer BOUQUET – Marie Emmanuelle ARGARD – Yohann BOUTIN

**Etaient absents excusés :** Charlotte GIRARD (Pouvoir à Sylvaine HERVÉ) – Ludovic FAUVEAU – Amandine BEAUFILS (Pouvoir à Alain BOURDIN)

1. Plan Communal de Sauvegarde
2. Représentant de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
3. Décision budgétaire modificative n°2
4. Questions diverses

Le conseil municipal approuve le PV du conseil municipal du 4 mai dernier, à l'unanimité.

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :** Il est rappelé que lors de la séance de Conseil Municipal du 4 mai dernier, les postes de la Cellule de Crise Municipale (CCM) ont été attribués. Afin de garantir une diffusion rapide des consignes en cas de crise, il est proposé de définir les moyens d'alerte de la population et de désigner des relais par secteur géographique. Des tableaux concernant les moyens matériels et humains pour donner l'alerte ont été remplis ainsi qu'un tableau concernant les centres d'accueil.

**REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) :** Considérant que la CLECT est chargée d'évaluer les transferts de charges entre les communes membres et la communauté d'agglomération afin de garantir la neutralité financière de ces transferts et qu'il appartient à chaque conseil municipal de désigner son ou ses représentants appelés à siéger au sein de cette commission ; Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur Alain BOURDIN, maire, pour représenter la commune de Mouliherne au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

**DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°2 :** Monsieur Bourdin explique que La commune était redevable de 27 750 euros au département pour une subvention touchée à tort. Cette dépense a été budgétisée mais mal imputée. Afin de régulariser la situation, il y a lieu d'ouvrir des crédits au chapitre 67, compte 673. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE** de réaliser cette décision modificative :

| DETAIL DE LA MODIFICATION BUDGETAIRE |                    |                      |                    |                      |
|--------------------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
| Désignation                          | Dépenses           |                      | Recettes           |                      |
|                                      | Diminution crédits | Augmentation crédits | Diminution crédits | Augmentation crédits |
| Chapitre 014 – compte 7498           | 27 750, 00         |                      |                    |                      |
| Chapitre 67 - compte 673             |                    |                      |                    | 27 750, 00           |
| <b>Total section fonctionnement</b>  | <b>27 750, 00</b>  |                      |                    | <b>27 750, 00</b>    |

## QUESTIONS DIVERSES :

**LES ESTIVALES DE LOIRE :** La commune de Mouliherne accueillera un spectacle dans le cadre des Estivales de Loire 2026 organisées par la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire. Le jeudi 23 juillet 2026 à 19h à la base de Loisirs de Mouliherne. Un spectacle de cirque s'intitulant « Jump Cut » de la compagnie Double Take – Cinematic Circus. La CASVL et la commune communiqueront à ce sujet. Les frais sont pris pour la majeure partie par la CA SVL et la commune doit fournir les repas du midi et du soir des intervenants et prévoir les assises et quelques points techniques. Il est proposé à l'association « Caramel et compagnie » de tenir une buvette ce soir-là. Monsieur Cantin et Monsieur Talon se rendront sur le terrain en amont pour l'organisation d'un point de vue technique.

**MA REGION VIRTUOSE :** une candidature a été déposée à la Région pour l'accueil d'une scène itinérante dans le cadre de Ma région Virtuose pour une programmation en janvier 2027.

**TRAVAUX ECOLE :** La première réunion de chantier a eu lieu le jeudi 28 mai. Les prochaines sont programmées à partir du lundi 8 juin, tous les lundis à 16h à la salle de sport. Il est prévu de faire un roulement pour la présence d'élus lors de ces réunions. Début des travaux début juillet pour la première phase jusqu'aux vacances de la Toussaint (sanitaires, garderie, et les deux premières classes) puis deuxième phase de la Toussaint à début mars (dernière classe primaire, classe maternelle, sanitaire et dortoir). Le temps des travaux la classe de CM sera délocalisée à la cantine ainsi que la garderie et le bureau de direction. Les autres classes devront également déménager sur la deuxième phase dans la partie déjà rénovée. Une réunion d'information pour les enseignantes est prévue le mardi 9 juin avec le cabinet atome et les élus.

**ASSOCIATIONS :** Pour rappel, la manifestation Mouliherne Sixties organisée par l'APPM a été reportée au dimanche 20 septembre pendant les journées du patrimoine.

La Grande Tablée musicale a lieu le samedi 13 juin prochain à partir de 19h à la Louisière avec la traditionnelle entrecôte-frites, au programme Jessie Hira & Rolland Bernand et le Ukuloops Band.

L'ape organise la fête de l'école le samedi 27 juin 2026 à 10h à la Louisière.

Les pompiers organisent un méchoui à la Louisière le samedi 4 juillet 2026.

**CLOCHERS TORS :** L'assemblée générale des clochers tors d'Europe aura lieu le 5, 6 et 7 juin à Saint Bonnet, Mouliherne sera représentée par Madame et Monsieur MARTINEAU et Madame et Monsieur LOUVET.

**COMMISSION VOIRIE / BATIMENTS :** La passerelle nouvellement installée à La Louisière est en cours de finition.

L'installation de la tyrolienne commencera mi-juin.

L'enrobé à froid est presque fini, les agents doivent finaliser au mois de juin.

Une réflexion est engagée sur la route de l'Oisellerie où les bas-côtés sont à sécuriser à cause de la présence de trous.

**CHALLENGE BOULE DE FORT INTERCOMMUNAL :** L'équipe de Mouliherne composée de Monsieur Fauveau et Monsieur Potin ont perdu en final du challenge. Ils sont félicités par le conseil municipal.

**LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL EST PRÉVUE LE LUNDI 6 JUILLET 2026 A 18H30 EN MAIRIE.**

La séance est levée à 20h30.